

ILS FONT L'AGGLO

## La Barroise : une salle multifonctions au service du territoire

P.8-11



### L'AGGLO À VOS CÔTÉS

Vis ta démocratie : à la découverte des valeurs de la République

P.12



### L'AGGLO À VOS CÔTÉS

Crèches, cantine scolaire, EHPAD... comment payer sa facture ?

P.15



### À DÉCOUVRIR

Broyeurs à végétaux : terminés les allers-retours à la déchèterie !

P.18

# édito



**N**otre Agglomération a décidé de se doter d'une salle multifonctions : La Barroise. Cet équipement structurant, qui entre en activité ce mois-ci, va permettre aux habitants du territoire de bénéficier de spectacles, de foires, de salons, et de diverses autres manifestations dans un lieu nouveau, plus adapté et moderne. Pour nos entreprises, c'est aussi la possibilité d'organiser des événements d'importance dans la Communauté d'Agglomération, ce qui n'était pas possible jusqu'à présent. Outre développer l'animation du territoire, La Barroise va permettre de faire rayonner l'Agglomération au-delà de nos frontières, ce qui doit bénéficier à notre territoire.

La programmation de La Barroise, pour l'année 2020, est déjà riche et variée. Tous les conseillers communautaires espèrent que chacun de nos habitants trouvera des événements qui lui conviennent.

La Barroise n'entre pas en concurrence avec nos voisins puisque cette salle multifonctions ne se contente pas de recevoir des spectacles, elle va pouvoir aussi accueillir des événements bien plus diversifiés.

Cet équipement a, d'ailleurs, bénéficié de soutiens financiers importants de la part de l'Etat, de la Région Grand Est, du GIP Objectif Meuse. Ces différents soutiens démontrent la pertinence et la qualité de ce projet.

Enfin, La Barroise est aussi l'occasion de mettre en avant le savoir-faire Meusien puisque de nombreuses entreprises talentueuses du territoire ont œuvré à sa réalisation.

L'ensemble du conseil communautaire vous souhaite une excellente année animée pour 2020.

**La Présidente de la Communauté  
d'Agglomération Meuse Grand Sud**

# sommaire



04

## RETOUR EN IMAGES

Les événements sur le territoire



06

## PORTRAIT DE COMMUNE

Fains-Véel



13

## L'AGGLO À VOS CÔTÉS

Les actions en matière d'habitat



16

## L'AGGLO À VOS CÔTÉS

Mise en lumière d'une mission méconnue du musée : le récolement



19

## À DÉCOUVRIR

Eau / Espace abonné  
Vos démarches en ligne



22

## MON INFO À MOI

Les origines de Saint Nicolas

mag'AGGLO

**ÉDITEUR :** Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud - 12, rue Lapique 55000 BAR-LE-DUC **DIRECTEUR DE PUBLICATION :** Martine JOLY - Présidente de la Communauté d'Agglomération **RÉDACTEURS :** Service communication (S. TURAN - communication@meusegrandsud.fr, M. RICHTER, H. FRANCESCHINI), ont collaboré à ce numéro les services communautaires (C. PAILLE), **PHOTOS :** service communication (S. Mikaëlis) **CRÉATION GRAPHIQUE :** @scoopcommunication - 11330-MEP **IMPRESSION :** InterPrint **DÉPÔT LÉGAL N° ISSN :** 2270-2679 - à parution **DISTRIBUTION :** La Poste.

LOGO PEFC À AJOUTER PAR L'IMPRIMEUR





## 10<sup>e</sup> édition du Rassemblement de voitures et motos anciennes, Robert-Espagne

En septembre dernier, pour sa 10<sup>e</sup> édition, le rassemblement de voitures et motos anciennes organisé par le Tennis-club de Robert-Espagne a, cette fois encore, fait le plein de connaisseurs et de curieux. Plus de 180 véhicules furent exposés, des plus classiques, comme la mythique 2CV, aux plus sportifs, comme la Renault Alpine. Dans l'après-midi, le groupe *70's Miles* a divertifié le public avant l'annonce des gagnants de la tombola. L'équipe de bénévoles a une nouvelle fois œuvré pour la réussite de cette journée et vous donne rendez-vous en 2020.



## Cod'jeunes a la cote auprès des jeunes

Un été bien rempli du 8 juillet au 16 août derniers pour les 229 inscrits. Les sept semaines de fonctionnement ont permis de proposer un large panel d'activités aux participants notamment des mini-camps (un par semaine), des activités (sportives, culturelles, manuelles), des grands jeux, des soirées, des sorties encadrées par une équipe motivée et dynamique. Comme chaque année, du 12 au 16 août, a eu lieu l'action phare de l'été : le grand jeu Cod'lanta. Cette aventure a mobilisé 32 participants et s'est déroulée sur quatre communes du territoire de l'Agglomération Meuse Grand Sud. Il a aussi été proposé l'action Graff, en partenariat avec l'Association Meusienne de Prévention et financée par le Commissariat Général à l'Égalité du Territoire, le grand jeu « intrigue au Musée » en partenariat avec le Musée barrois. En moyenne, 100 places ont été proposées par jour, afin d'accueillir le plus de jeunes possible.





### 8<sup>e</sup> Salon de la Gastronomie et du Terroir de Bar-le-Duc, à Fains-Véel

En septembre, comme chaque année, Bar-le-Duc Animations a organisé son traditionnel salon de la gastronomie, un rendez-vous dédié aux richesses gastronomiques régionales et aux plaisirs de la table. L'occasion d'effectuer un tour des saveurs, avec une sélection des meilleurs produits du terroir. Près de 37 exposants étaient présents pour l'événement, avec des produits gourmands à goûter comme à acheter.



### Les Journées Européennes du Patrimoine, Ligny-en-Barrois

En septembre, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, la Ville de Ligny-en-Barrois a mis en lumière son patrimoine, avec le petit train touristique qui a circulé dans les rues de la cité de l'optique en permettant à plus de 200 personnes de découvrir ou de redécouvrir la ville... Tour Valéran, parc des Luxembourg, église Notre-Dame-des-Vertus étaient les points de rendez-vous.



### Gaming Day, Bar-le-Duc

L'édition 2019 a été un réel succès avec 953 entrées soit 20 % de plus que l'année dernière. L'occasion, pour chacun, de découvrir divers stands sur la prévention, la médiathèque... Nouveauté : un tournoi Fortnite (complet avant FIFA et MARIO KART) et deux simulateurs (Snowboard et moto). Les visiteurs ont aussi pu assister, en streaming et en direct, à un affrontement de jeux en ligne entre la France et le Québec. L'occasion de faire une partie de jeu diffusée sur un écran géant et une tombola familiale. Merci aux partenaires : LANAFRANCE, l'association Retro gamer, Maximilien « Monsieur NES », l'ANPAA, La Maison des Adolescents, la Médiathèque, Eline, Océane, Lara et Ellina, les Cosplayeuses et la CAF pour son soutien financier.

# FAINS-VÉEL : UNE COMMUNE DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE



**V**oisine de Bar-le-Duc, Fains-Véel est une commune qui est née en 1973 à la suite de la fusion de deux villages historiques : Fains-les-Sources et Véel. Elle compte aujourd'hui 2 224 âmes dont un quart vit à Véel (525). Son centre est traversé par l'Ornain, et son territoire est limitrophe avec sept communes.

## ANCIEN CENTRE DE LA VERRERIE

Au XIX<sup>e</sup> siècle, Auguste Schmid, un Vosgien, se rend acquéreur d'une ancienne brasserie, située route de Vitry à Fains-les-Sources, dans le but de la transformer en usine de fabrication du verre. Associé à Germain Émile du Houx, ils fondent ensemble la **Verrerie A. Schmid et du Houx** en 1864. L'usine fabriquera des bocaux, des pots de confiture (pour la Confiserie de Bar-le-Duc) et des bouteilles de champagne. L'usine prendra petit à petit son essor

et changera plusieurs fois de raison sociale. Le groupe emploiera jusqu'à 2 300 salariés, dont 255 à Fains, et sa production atteindra 12 000 pièces au moment de son apogée. Mais un jour de juin 1978, la cheminée du four s'est éteinte et la verrerie a fermé ses portes sur un passé riche en souvenirs. Aujourd'hui, ce lieu emblématique a trouvé un tout autre avenir avec sa transformation en zone d'activités.

## DE NOMBREUSES INFRASTRUCTURES

Aujourd'hui, la commune se distingue par ses infrastructures et équipements touristiques propices aux activités sportives et au tourisme vert.

## UN COMPLEXE SPORTIF DE 4 HECTARES !

Situé 27 rue du Stade à Fains-les-Sources, ce complexe multisports comporte :

- un stade : avec deux terrains de foot ;

- un terrain synthétique de foot 5 ;
- deux courts de tennis couverts ;
- deux courts de tennis extérieurs ;
- un terrain pour le tir à l'arc ;
- un boulodrome ;
- un terrain multisports de hand et de basket ;
- des vestiaires ;
- une salle pour la pratique d'activités corporelles et de tennis de table.

## Infos pratiques

Ouverture de 8h à 21h

## UNE HALTE FLUVIALE

Située rue du Stade, la halte fluviale de Fains-Véel dispose de quatre anneaux d'amarrage et de branchements en eau et électricité.

Ouverture : du 15 mai au 30 septembre, pour l'accueil des estivants.

## UNE SALLE D'ÉVÉNEMENTS : LA SALLE DES VERRERIES !

Située dans l'ancienne verrerie de Fains-Véel, 2 avenue de la Libération,



cette salle offrant jusqu'à 400 places assises a été inaugurée en septembre 2014. Polyvalente, elle permet d'accueillir des événements culturels, commerciaux ou festifs. Elle est complétée par une salle d'exposition pouvant contenir 200 personnes. Cet équipement est accessible aux personnes à mobilité réduite.

**DEUX ZONES COMMERCIALES !**

La commune dispose de toutes les commodités nécessaires au quotidien grâce à ses commerces et services de proximité (professionnels de santé, coiffeurs, pharmacie, bureau de Poste, boulangeries...), et à ses deux zones commerciales : la ZAC Sous Lambelloup, située au nord de Fains-les-Sources, et la zone commerciale de la Varenne située le long de la rue de Bar. Au total, la commune accueille près de 118 entreprises (source Insee, 2015), ce qui lui permet de générer des emplois et de conserver son attractivité.

**DES SERVICES DE PROXIMITÉ !**

**ÉCOLE MATERNELLE**

14, place de la Mairie, 55000 Fains-Véel  
 tél : 03 29 76 18 85  
 Inscription des enfants âgés de 2 ans à la rentrée de septembre.  
 Trois classes, par niveaux d'âge.  
 Bibliothèque enfantine – Auditorium – Informatique.

**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE**

3, rue du Presbytère, 55000 Fains-Véel  
 tél : 03 29 45 28 19  
 Cinq classes, par niveaux d'âge.  
 Bibliothèque – Centre documentaire – Informatique.

**ÉCOLE DE MUSIQUE**

10, place de la Mairie  
 Cette école offre la possibilité aux enfants à partir de 5 ans d'étudier le solfège et de pratiquer un instrument sous la direction de professeurs diplômés.  
 Orchestre d'Harmonie, Jazz Band Finnois, Ensemble des Accordéonistes Finnois, Chorale LA.FA.MI.

**UN CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ**

Construit en 1812, le Centre Hospitalier Spécialisé se veut être un hôpital proche des populations, offrant des conditions d'accueil et de prise en charge personnalisées : enfants, adolescents, adultes, personnes handicapées et personnes âgées. Son offre de soins :

- psychiatrie polyvalente (pathologies aiguës, comme la dépression, l'anxiété grave...);
- centre d'orientation et d'observation, dit centre d'accueil crise;
- unité de soins prolongés;
- service d'accueil des conduites addictives;
- maison d'accueil spécialisée (personnes handicapées);
- unité de soins de longue durée pour personnes âgées;
- unité Alzheimer accueillant toute personne atteinte de la maladie ou de démence apparentée;
- cinq structures d'accueil de proximité (CHJ/CATTP) à Bar-le-Duc, Ligny-en-Barrois, Revigny-sur-Ornain, Saint-Mihiel et Commercy.

**DES ASSOCIATIONS VARIÉES**

Fains-Véel est aussi forte de son tissu associatif. La commune dénombre une trentaine d'associations sur son territoire qui agit dans des domaines variés, tels que : la culture, le sport, la solidarité ou les loisirs.



**MAIRIE**  
**Infos pratiques**



**Horaires d'ouverture**  
 Du lundi au vendredi : de 8h à 12h  
 et de 13h30 à 16h30  
 et samedi : de 8h30 à 11h30

**Contact**  
 Tél : 03 29 45 07 65  
 Fax : 03 29 45 55 75  
 Site internet :  
<http://www.fains-veel.fr>  
 Courriel :  
[accueil@mairie-fains-veel.fr](mailto:accueil@mairie-fains-veel.fr)

LA CARTE D'IDENTITÉ DE FAINS-LES-SOURCES	LA CARTE D'IDENTITÉ DE VÉEL
Canton : canton de Bar-le-Duc 2. Intercommunalité : l'une des 33 communes membres de la CA Meuse Grand Sud. Altitude : Min. 170 m / Max. 272 m Superficie : 18,3 km <sup>2</sup>	
<p><b>Démographie : 1 699 habitants</b>                      Nom des habitants : les Finnois                      Voies de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ligne de chemin de fer Paris-Est à Strasbourg-Ville,</li> <li>▪ le canal de la Marne au Rhin,</li> <li>▪ la route départementale D 1 qui relie Contrisson à Bar-le-Duc,</li> <li>▪ la route départementale D 994 qui relie Revigny-sur-Ornain à Bar-le-Duc,</li> <li>▪ le cours d'eau : la rivière de l'Ornain.</li> </ul>	<p><b>Démographie : 525 habitants</b>                      Nom des habitants : les Veillots                      Voies de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la route départementale D 185 qui relie Combles-en-Barrois à Fains-Véel,</li> <li>▪ la route départementale D 146 qui relie Couvonges à Bar-le-Duc.</li> </ul>

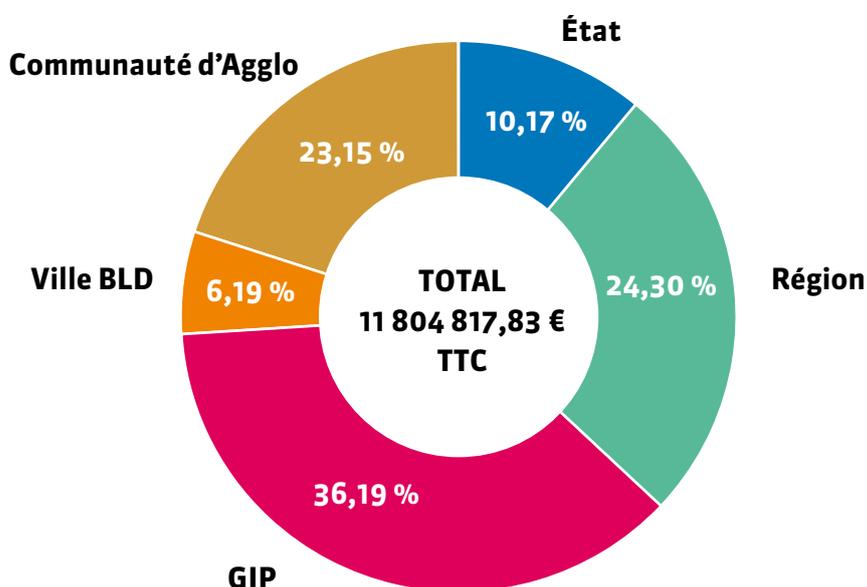


# La Barroise : une salle multifonctions au service du territoire

La Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud se dote d'une salle de spectacles digne de s'inscrire dans les grandes tournées nationales. Située à Bar-le-Duc, 85 rue Ernest Bradfer, elle dispose d'une capacité de places pouvant aller jusqu'à 2 400 places debout. Elle est destinée à accueillir des grands spectacles culturels, de variété ou sportifs, et également des salons et organisations privées.

## Financements

La Barroise est un projet porté et financé par la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud. Le projet a également été soutenu financièrement par l'État, la Région, le GIP Objectif Meuse, la Ville de Bar-le-Duc.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

### « La Barroise »

« La Barroise » est un nom avec une identité géographique forte, rappelant l'appartenance au sillon barrois. Il renvoie aussi l'idée d'une ambiance locale marquée, et d'un lieu festif.



### INFOS PRATIQUES

[www.meusegrandsud.fr/labarroise.html](http://www.meusegrandsud.fr/labarroise.html)  
labarroise

# Une salle D'ENVERGURE

La salle, d'une surface de 3 000 m<sup>2</sup>, est organisée sur un seul niveau.  
Elle rassemble divers espaces.

-  Loges
-  Scène démontable
-  Rangement matériel
-  Cuisine
-  Accueil
-  Sanitaires
-  Bar

## 1 Une salle multifonctions de 1 500 m<sup>2</sup>

- Une scène démontable de 200 m<sup>2</sup>
- Une arrière scène donnant accès aux loges et au quai de déchargement
- Un espace rangement matériel
- Un gradin modulable de 800 places

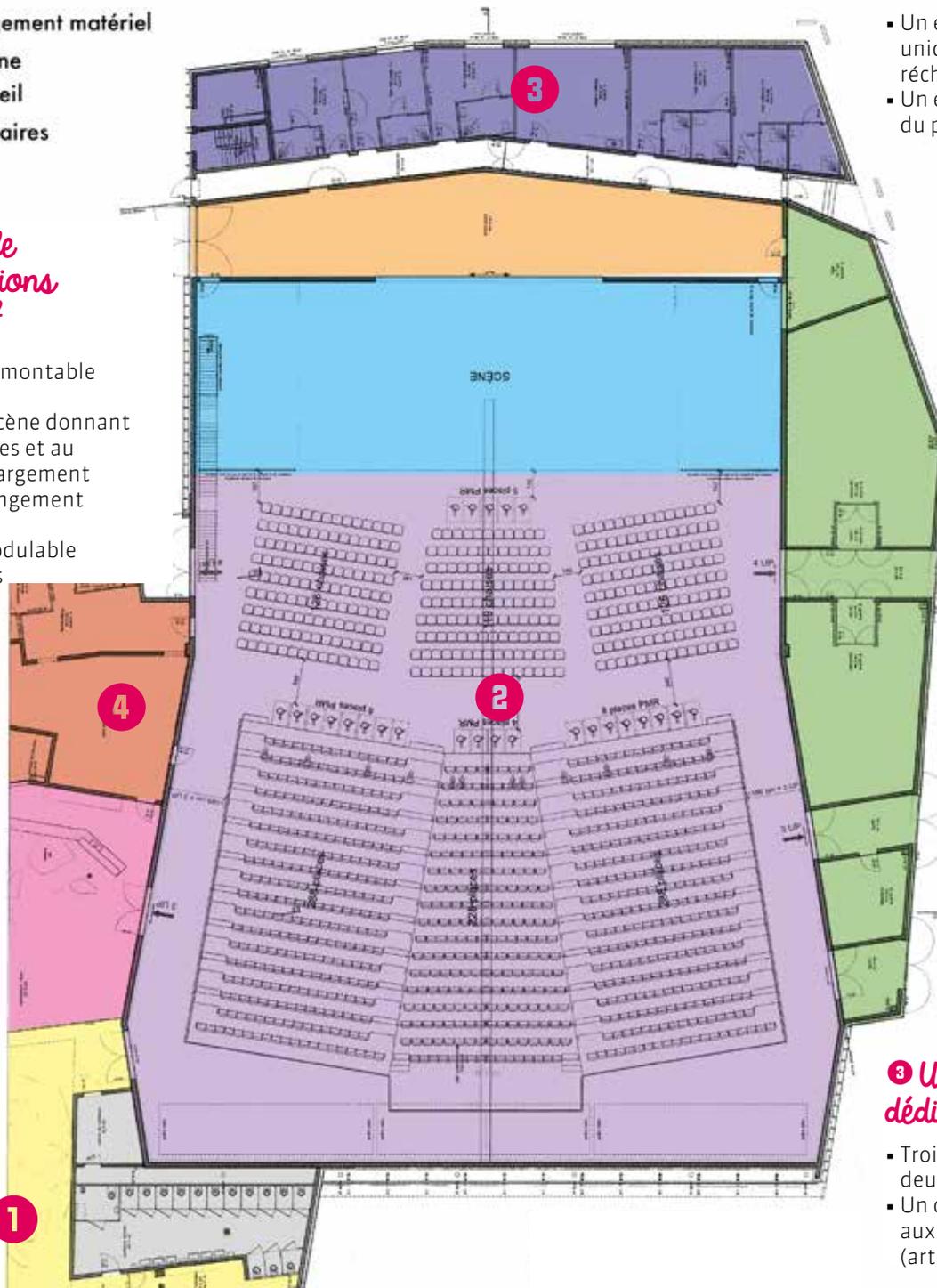
## 4 Un espace cuisine

- Un espace dédié uniquement au réchauffage
- Un espace vestiaires du personnel

## 5 Un espace stationnement de 165 places

## 3 Un espace dédié aux artistes

- Trois loges collectives et deux loges individuelles
- Un catering : espace réservé aux repas servis au personnel (artistes et techniciens)



## 1 Un espace d'accueil

- Une billetterie
- Un vestiaire public
- Un bureau
- Un poste de sécurité
- Un local d'entretien
- Deux blocs sanitaires

<b>Places assises en gradins</b>	<b>804</b>
<b>Places PMR</b>	<b>25</b>
<b>Places assises en parterre</b>	<b>371</b>
<b>Places assis-debout</b>	<b>1 700</b>
<b>Places debout</b>	<b>2 400</b>

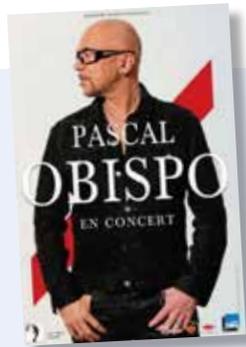
# La Barroise

## Une programmation RICHE & VARIÉE

Vous pouvez retrouver l'actualité de la salle sur le site <https://www.meusegrandsud.fr/labarroise.html> et la page [f la Barroise](#). D'ores et déjà, un planning des manifestations est établi pour le premier semestre 2020 :



**Samedi 18 janvier**  
Zepset / Lovedriver  
(Concert rock)



**Dimanche 19 janvier**  
Pascal Obispo  
(Concert pop rock)



**Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 février**  
Salon Bien-Être & Nature



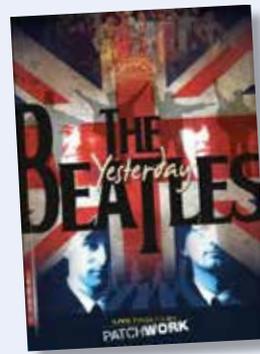
**Vendredi 7 février**  
Laura Laune  
(Humour noir)



**Mercredi 19 février**  
Gus  
(Spectacle de magie et d'illusion)



**Samedi 22 et dimanche 23 février**  
Salon du mariage et du chocolat



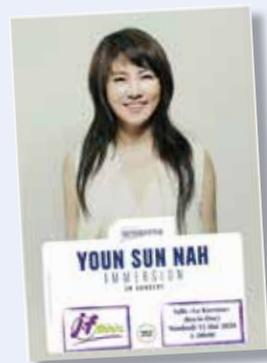
**Samedi 21 mars**  
Yesterday - The Beatles  
(Concert rock)



**Vendredi 3 avril**  
Celtic Legends  
(Spectacle de musiques irlandaises)



**Samedi 9 et dimanche 10 mai**  
Salon de l'enfant



**Vendredi 15 mai**  
Youn Sun Nah  
(Concert jazz)

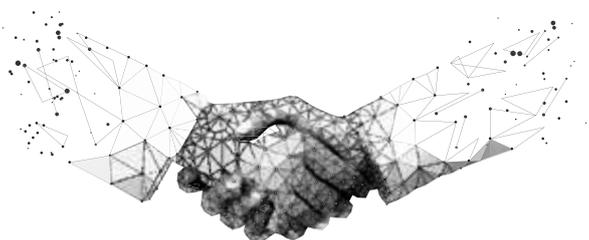


**Mercredi 10 juin**  
Laurent Gerra  
(Humour)

## MAIS AUSSI...

- **Samedi 7 et dimanche 8 mars** : Foire aux vieux papiers
- **Mardi 21 avril** : Loto de l'ASPTT
- **Le samedi 23 mai et dimanche 24 mai** : Atelier Corps et Art (spectacle de danse)
- **Samedi 6 juin** : Soirée de l'Odéon (musiques des années 80)
- **Samedi 27 juin** : Gala des championnats de France de sport adapté

\* Sous réserve de modifications – Visuels non contractuels



### ÉVÉNEMENTS PRIVÉS

Des partenaires privés nous ont déjà accordé leur confiance en réservant la salle pour leur Assemblée Générale, tels que le Crédit Mutuel, l'ADAPEI de la Meuse et Miller BTP.

# La Barroise

## Comment acheter UN BILLET ?

Rien de plus simple, vous avez la possibilité soit d'acheter votre billet sur le site de Meuse Grand Sud :

<https://www.meusegrandsud.fr/labarroise.html> puis cliquer sur votre évènement, vous serez automatiquement dirigés sur le site de réservation correspondant.

Ou bien sur la page Facebook « La Barroise », faites défiler la page jusqu'à trouver l'évènement auquel vous souhaitez vous rendre et cliquez sur les liens Internet de réservation correspondant.

Vous pouvez aussi vous rendre directement dans les points habituels tels que Auchan et Leclerc.

## Un rayonnement au delà DES FRONTIÈRES DE L'AGGLOMÉRATION



# Vis ta démocratie : à la découverte des valeurs de la République

Dans le cadre du plan de prévention de la radicalisation initié en 2016 par l'État, une soixantaine de Barisiens, mobilisés par des partenaires publics et associatifs, ont eu l'opportunité depuis début octobre de visiter des institutions de la République.



## PROMOTION DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Le Service Politique de la Ville s'inscrit, depuis 2016, dans une dynamique de prévention de la radicalisation et de travail autour des valeurs de citoyenneté et de démocratie.

Cette initiative, conduite dans le cadre du Contrat de ville et du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), met sur le devant de la scène des institutions intervenant dans le champ judiciaire : commissariat, gendarmerie, tribunal, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

Ainsi, il propose des actions pensées pour promouvoir les valeurs républicaines et encourager la réflexion de tous les habitants. Conférence « Citoyenneté, laïcité, valeurs

de la République » pour les professionnels et les élus, après-midi citoyenne pour les jeunes ou encore ciné-débat sont autant de facettes de son engagement.

Cette année, le public est allé à la rencontre des professionnels pour découvrir de façon ludique et immersive leur lieu de travail, leur quotidien et leurs missions. Une belle expérience qui a permis aux participants de se familiariser avec des services essentiels au bon fonctionnement de notre démocratie mais souvent méconnus. Les intervenants sont parvenus à donner un visage très humain à la Justice et à balayer les idées reçues.

## UN PARTENARIAT EFFICACE

La mise en place d'un tel événement a été possible grâce au travail en réseau

entre le Service Politique de la Ville et de la Coordination Territoriale et des partenaires comme l'Association Meusienne de Prévention (AMP), le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA), le Centre intercommunal d'Action Sociale (CIAS), les Centres Socioculturels de Bar-le-Duc, l'Accueil des Jeunes et la Mission Locale du Sud Meusien.

## OBJECTIFS

- Promouvoir les notions de citoyenneté, de laïcité et les valeurs de la République.
- Favoriser le contact entre la population et les institutions locales.

# Les actions en matière d'habitat

**Les dispositifs d'amélioration de l'habitat sont une volonté concertée de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, en partenariat avec d'autres co-financeurs, pour traiter les problématiques liées à l'habitat privé grâce à une politique incitative.**



## LANCEMENT D'UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

Il s'agit d'une opération associant au minimum, la Communauté d'Agglomération, l'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah), et visant à proposer des aides financières et une ingénierie à destination des propriétaires privés souhaitant améliorer ou adapter leur logement :

- adapter les logements au vieillissement et au handicap ;
- améliorer les performances énergétiques ;
- réhabiliter les logements dégradés.

## RENOUVELLEMENT URBAIN

En complément de l'OPAH classique, les centres anciens de Bar-le-Duc et de Ligny-en-Barrois feront l'objet d'un dispositif

spécifique de renouvellement urbain, dans une logique de revitalisation.

## CAMPAGNE DE RAVALEMENT DE FAÇADES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Comme en 2019, la Communauté d'Agglomération accompagnera en 2020 des projets de ravalement de façades privés visibles depuis la rue.

Après acceptation du dossier par la Communauté d'Agglomération, une prime sera attribuée pour les travaux éligibles au regard du règlement de 2020.

## AGENDA

Une étude pré-opérationnelle menée par le « CAL SOLIHA 54 », a débuté en juin 2019 et s'achèvera en janvier 2020, conduisant

à la signature d'une convention d'OPAH entre la Communauté d'Agglomération, l'État et l'Anah. Celle-ci définira l'ensemble des dispositifs financiers et techniques d'accompagnement des propriétaires. Un prestataire sera recruté par la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud en début d'année 2020 afin d'assurer le suivi et l'animation de l'OPAH sur 3 à 5 ans.



## INFOS PRATIQUES

Service Développement Economique et Territorial Assistance aux Communes de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud  
Tél : 03 29 70 99 71

# Logement : avoir les bonnes informations

**Vous souhaitez acheter, louer, construire, faire des travaux ? L'ADIL (Agence d'Information sur le Logement de Meurthe-et-Moselle et Meuse) apporte un conseil gratuit et personnalisé sur le logement.**

## UN CONSEIL GRATUIT POUR TOUS

L'Agence d'Information sur le Logement 54/55 a été créée pour accompagner les personnes dans les démarches juridiques, financières et fiscales relatives au logement.

Deux juristes sont présents en Meuse pour apporter un conseil gratuit et des solutions adaptées à de nombreuses questions :

- le droit de la location ;
- l'établissement d'un plan de financement ou d'un diagnostic financier adapté à la

situation personnelle de l'utilisateur ;

- les règles d'attribution des logements HLM ;
- la marche à suivre pour les demandes d'allocation-logement, d'aide personnalisée au logement ;
- les contrats de construction, de vente ou de travaux ;
- les responsabilités en matière de construction ;
- les assurances liées à la construction et au logement ;
- le permis de construire et les règles d'urbanisme ;
- les servitudes ;
- les relations avec les professionnels de l'immobilier : réglementation, mission, honoraires ;
- les droits de mutation et l'ensemble des frais annexes, la fiscalité immobilière...

Toutefois, l'association ne traite pas d'acte administratif, contentieux et commercial.

Louer, acheter, construire, faire des travaux ...  
Frappez à la bonne porte

ADIL  
Votre ADIL vous apporte une information complète, neutre et gratuite sur toutes les questions de logement



Par téléphone au 03 83 27 62 72  
ou par mail [contact@adil54-55.fr](mailto:contact@adil54-55.fr)

Permanences :

à Bar-le-Duc les 2<sup>es</sup> et 4<sup>es</sup> lundis après-midi du mois et chaque jeudi en journée ;  
à Ligny-en-Barrois chaque 1<sup>er</sup> lundi matin du mois.

# CAMPUS CONNECTÉ : un lieu d'études innovant au cœur du territoire

**Bar-le-Duc est l'une des treize villes sélectionnées pour accueillir un campus connecté. Droit, langues, psychologie, sciences, sport... Etudier ce que l'on veut, sans quitter l'Agglomération, est désormais possible. Plus de 60 formations post-bac - BTS, DUT, DAEU ou licence - sont accessibles, depuis la rentrée 2019, ici, à Bar-le-Duc.**



© AdobeStock

**P**our le gouvernement, la mobilité ne doit plus être un frein aux études. Tous les bacheliers qui le souhaitent doivent pouvoir se lancer dans des études supérieures. Ne plus choisir un diplôme par défaut et ne plus s'interdire d'essayer, voilà tout l'enjeu des treize campus connectés qui ont ouvert leurs portes en septembre dernier. La Ville de Bar-le-Duc a été choisie pour porter ce projet expérimental qui s'inscrit dans la liste des chantiers lancés à la suite du Grand débat. Treize campus en 2019 pour une centaine d'ici 2022. Ce type de formation convient particulièrement aux territoires ruraux comme la Meuse. En effet, il faut plus d'une heure de route pour se rendre aux établissements d'enseignement supérieur les plus proches, qu'il s'agisse de Reims, Nancy ou Metz. Pour des raisons financières, familiales, de santé, ou autres, beaucoup de jeunes prennent la décision de ne pas poursuivre dans le supérieur malgré de bons résultats au bac général, professionnel ou technologique.

## DONNER LES MOYENS DE RÉUSSIR

L'idée est donc d'amener les formations au plus près des potentiels étudiants et de faire venir des enseignements, pensés par les centres

universitaires et adaptés au "e-learning", jusqu'à eux. Finies les inégalités de destin. Ces campus connectés permettent de donner les moyens d'essayer et de dépasser les barrières géographiques et sociales à tous ceux qui désirent s'engager progressivement dans un cursus universitaire et qui ont l'envie et la volonté de réussir. Le campus connecté propose des formations complètes, diplômantes et identiques à celles dispensées aux étudiants inscrits dans un établissement plus « classique » mais pouvant être suivies intégralement à distance. Le calendrier universitaire sera le même et chaque étudiant aura un emploi du temps à respecter et des examens à passer. Maintenir les jeunes sur notre territoire, c'est « donner plus de vitalité à notre ruralité ».

## ETUDIANTS, ENVIE DE RESTER SUR LE TERRITOIRE ?

La nouveauté cette année, les formations à distance sont sur [parcoursup.fr](https://parcoursup.fr) pour la rentrée 2020.

Depuis le 20 décembre, vous pouvez vous rendre sur [parcoursup.fr](https://parcoursup.fr) pour trouver la formation que vous souhaitez suivre.



Le campus connecté de Bar-le-Duc est installé dans une salle d'études du Lycée Poincaré, aménagée sous forme d'espace de travail convivial permettant le travail individuel et le travail de groupe pour des échanges entre étudiants. Le campus est accessible toute la semaine aux heures d'ouverture du lycée, ce qui fait une plage horaire très large. A ce jour 4 étudiants fréquentent le campus :

**- Antoine, 18 ans, prépare un BTS NDRC (négociation et digitalisation de la relation client) par l'intermédiaire du CNED (Centre National d'Enseignement à Distance) :**

« Je me suis décidé trop tard par rapport à la formation que je souhaitais suivre et en m'inscrivant au campus connecté j'évite de perdre une année ».

**- Ambre, 18 ans, suit une licence d'anglais à distance auprès de l'Université de Lorraine :**

« Il m'était difficile de rester en permanence à Nancy. Avec le campus, je peux suivre des études supérieures à proximité de chez moi ».

**- Émeline, 26 ans, prépare un DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires) :**

« Je peux compléter au campus la formation que je suis en cours du soir à Nancy ».

**- Tatiana, 31 ans, prépare également un DAEU :**

« Le campus est intéressant pour la motivation car le lieu incite au travail ce qui n'est pas toujours le cas à la maison ».



**Renseignements  
et accompagnement  
à l'inscription :**

### CIO de Bar-le-Duc

1 espace Theuriet – 55000 Bar-le-Duc  
Tél : 03 29 45 02 56

### Responsable du Campus Connecté

Jean-Michel Zupan  
Tél : 06 81 26 05 84

# Crèches, cantine scolaire, EHPAD... Comment payer sa facture ?

Le paiement par Internet, dans les collectivités locales, est à la fois un enjeu de modernisation et une ouverture vers la dématérialisation. Grâce à PayFiP, développé par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), le paiement des sommes dues pour l'usager des services publics est facilité.



## UNE OFFRE DE PAIEMENT COMPLÉMENTAIRE

La Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud propose aux usagers un paiement par carte bancaire depuis 2013. Dorénavant, en plus de la possibilité de payer par carte bancaire votre facture, vous pouvez mettre en place un prélèvement SEPA unique. Le dispositif étant accessible 24 h/24 et 7 jours/7, les modalités de règlement sont simples à utiliser.

### Le service est entièrement sécurisé :

- pour les paiements par prélèvement, l'authentification se fait via les identifiants **impots.gouv.fr**, et bientôt via **FranceConnect** ;
- pour les paiements par carte bancaire, le recours à la norme de cryptage TLS garantit la sécurité des transactions. Une fois que vous avez saisi les coordonnées de votre carte bancaire dans une page sécurisée et validé votre paiement, vous recevez un ticket de paiement dans votre messagerie électronique.

Dans les deux cas, vous recevez une confirmation de paiement par voie électronique.

## QU'EST-CE QUE CELA CHANGE POUR LES USAGERS ?

Il n'y a rien qui change pour les usagers et la tarification reste identique. À partir de la réception de votre facture, vous pouvez régler votre créance par différents moyens :

- par chèque au centre d'encaissement de Rennes (avec talon de paiement) ;
- sur Internet (tipi.gouv.fr) par carte bancaire ;

- par chèque ou numéraire à la trésorerie de Bar-le-Duc (avec talon de paiement) ;
- par prélèvement.

## QUELLES FACTURES SONT CONCERNÉES ?

En dehors des factures d'eau et d'assainissement, toutes les factures sont concernées notamment les crèches, les écoles de musique, la cantine scolaire, le centre de loisirs, cod'jeunes, les EHPAD, la résidence autonomie Les Coquillottes...

## QUI EST CONCERNÉ ?

Les habitants de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud qui utilisent les services de la collectivité.

## UNE QUESTION SUR VOTRE FACTURE ?

Si vous souhaitez contester le fondement de la facture, vous devez vous adresser au Service des Finances.

## UNE QUESTION SUR LES MODALITÉS DE PAIEMENT ?

Vous pouvez vous adresser au Centre des Finances publiques de Bar Collectivités :

- à la Cité Administrative, 24 avenue du 94<sup>e</sup> RI, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h (fermée les mercredis et vendredis après-midi),
- par mail sur l'adresse suivante : [t055046@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:t055046@dgfip.finances.gouv.fr)

# Mise en lumière d'une mission méconnue du musée : le récolement

**Créer des expositions, accueillir du public, organiser des ateliers, proposer des conférences... Ces actions menées par les musées sont bien connues du public, mais une de leurs missions principales reste dans l'ombre : le récolement.**

## QU'EST-CE QUE LE RÉCOLEMENT ?

Le récolement est une opération réglementaire imposée par la loi du 4 janvier 2002 pour les musées labellisés « Musée de France ». Son but est, littéralement, de passer en revue toutes les œuvres composant leurs collections, et ce tous les 10 ans. Chaque objet est vérifié : sa localisation, la conformité entre le numéro d'inventaire et les sources documentaires conservées, son état de conservation, le marquage de son numéro d'inventaire, ses mesures, ses marques et inscriptions. Au Musée barrois, ces multiples opérations sont couplées à l'informatisation des collections : ces informations sont donc rentrées, au fur et à mesure, dans une base de données spécialisée dans la gestion des collections, Actimuséo®.

Ainsi, depuis 2007, le Musée barrois effectue son récolement par grands domaines : la première campagne a concerné les peintures, la deuxième les arts graphiques. Les sculptures seront ensuite vérifiées et étudiées. Cette obligation légale, si elle est contraignante, est essentielle : dans bien des cas, ce récolement était le premier pour les musées, les œuvres ayant été laissées livrées à elles-mêmes pendant des décennies. Pourtant, c'est le seul moyen d'avoir une vue d'ensemble de la collection, de sa composition et de son état sanitaire, et de mieux connaître les œuvres et objets eux-mêmes. Ce travail de l'ombre, de longue haleine, est donc une opération indispensable à la connaissance du fonds et des œuvres elles-mêmes.

## LE RÉCOLEMENT EN QUELQUES CHIFFRES

- **515** peintures.
- **4 332** œuvres d'arts graphiques récochées.



Conditionnement d'un petit bronze antique



François Boucher, Nympe de dessin aux trois crayons, milie



Dépoussiérage d'une sculpture en bois

- **871** œuvres d'arts graphiques en dépôt dans des structures extérieures restent à récocher.
- **1,5** agent en charge du récolement.

## LES ÉTAPES DU RÉCOLEMENT

- Vérification du numéro d'inventaire et vérification de la conformité avec les registres d'inventaire.
- Photographie de l'objet.
- Marquage de l'objet (si l'objet n'est pas déjà porteur de son numéro d'inventaire).
- Constat d'état et localisation de l'objet.
- Conditionnement de l'objet.

## ZOOM SUR LA COLLECTION D'ARTS GRAPHIQUES

Au terme de plus de quatre années de travail, le récolement des arts graphiques s'achève. Le Musée barrois a choisi d'en faire le bilan à travers son exposition d'été, qui a mis en valeur des œuvres sur papier, peu visibles habituellement. En effet, en raison de leur support et des matériaux utilisés, ces œuvres sont d'une grande fragilité. Elles ne peuvent être exposées à la lumière du jour qu'un temps limité. C'est pourquoi, dans les musées, leur présentation est renouvelée régulièrement.

Sur les quelque 4 500 œuvres conservées, seule une infime partie a été présentée. Le but était donc, à partir d'une centaine de feuilles, de



profil,  
u du XVIII<sup>e</sup> siècle



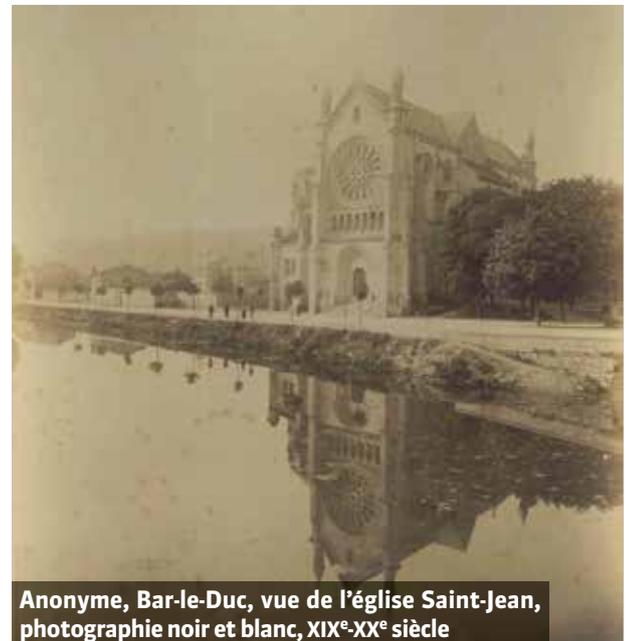
Poste de l'agent de récolement  
(reconstitution dans l'exposition  
Les belles feuilles du Musée barrois)



Marquage d'un tableau



Prise de mesures d'un tableau



Anonyme, Bar-le-Duc, vue de l'église Saint-Jean,  
photographie noir et blanc, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle

montrer la diversité de l'ensemble du fonds, à travers plusieurs thèmes :

- les différentes techniques mises en œuvre par les artistes ;
- les thèmes abordés : études, copies de grands maîtres, paysages, portraits, cartes et plans... ;
- le patrimoine local, dans les sujets abordés, les artistes évoqués ou les donateurs impliqués ;
- une sélection de « chefs-d'œuvre », sélectionnés pour leur qualité technique, leur importance historique, leur originalité (Jacques Callot, François Boucher, Camille Claudel, Gustave Le Gray, Utagawa Hiroshige...).

Toutes ces œuvres illustrent la qualité générale de la collection

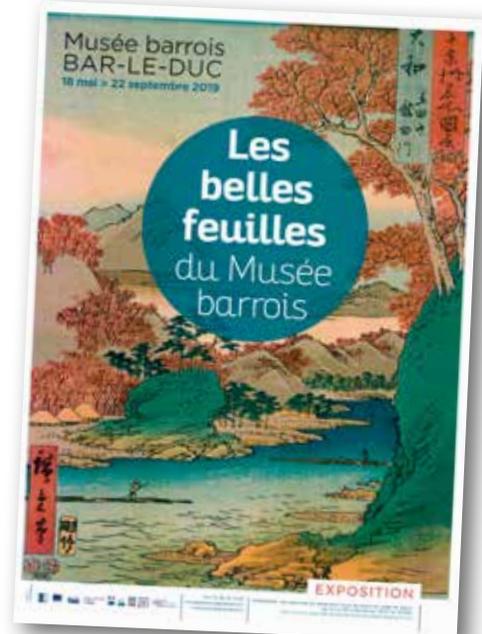
d'arts graphiques du Musée barrois, feuilles rassemblées au fil des siècles pour écrire une histoire générale de l'art, mais aussi une histoire locale.

L'exposition *Les belles feuilles du Musée barrois* a reçu le soutien du Pays Barrois dans le cadre du projet « Mise en valeur et protection des collections du Musée barrois ».



### INFORMATIONS PRATIQUES :

Le Musée barrois est ouvert du mercredi au dimanche, de 14 h à 18 h.  
Tarifs : 4 € / 2 € (retraités, pour tous le samedi) / gratuit pour les moins de 18 ans, les personnes handicapées, les demandeurs d'emploi, et pour tous le premier dimanche du mois.



# Broyeurs à végétaux : terminés les allers-retours à la déchèterie !

**Dans le cadre de son programme d'actions de réduction des déchets, le Service Ordures Ménagères de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud poursuit son engagement en mettant en place le prêt de broyeurs à végétaux pour ses habitants.**

**Pour qui ?** Uniquement les foyers du territoire de Meuse Grand Sud. Ce projet n'est pas à destination des professionnels.

**Quelle utilisation ?** Broyage des branchages résultant des tailles de haies, arbustes sur la propriété de l'emprunteur.

**Tarif ?** Mise à disposition gratuite.

**Durée ?** Deux jours consécutifs maximum.

**Condition du prêt ?** Obligation d'utiliser le broyat en paillage et/ou compostage. Les dépôts de broyat en déchèterie ne sont pas autorisés. La responsabilité du matériel revient entièrement à l'emprunteur.

**Vous êtes intéressé par un broyeur ?** Contactez le Service Ordures Ménagères par mail à [tri.selectif@meusegrandsud.fr](mailto:tri.selectif@meusegrandsud.fr) ou au 03 29 78 29 77.



**Vous pouvez désormais broyer et valoriser vos branchages.**

## MODÈLES EN PRÊT :



**3 broyeurs électriques**  
Diamètre branchage : 4 cm max



**1 broyeur thermique**  
Diamètre branchage : 5,5 cm max

### Quel intérêt à broyer ses végétaux ?

- Arrêter les allers-retours en déchèteries pour déposer ses branchages.
- Faire des économies en diminuant ses achats de paillage en jardinerie.
- Avoir un apport de matières sèches indispensable au compostage.
- Valoriser ses déchets verts en produisant de la matière organique pour son sol.

### Que faire de son broyat ?

- L'utiliser en paillage au pied des haies, arbres et arbustes ainsi que dans les parterres de fleurs.
- L'utiliser comme matière sèche carbonée dans le processus de compostage.

## BROYEUR PROFESSIONNEL POUR LES COMMUNES

La collectivité met gratuitement à disposition des communes de son territoire un broyeur professionnel pour les accompagner dans la valorisation sur site de leurs déchets verts. Ce prêt de broyeur permet aux communes de gérer les déchets provenant de ses propres espaces verts mais aussi de proposer à ses habitants des journées de broyage collectif. **Vous avez des branchages trop volumineux pour un broyeur individuel ?** Renseignez-vous auprès de votre commune ou du Service Ordures Ménagères pour connaître la prochaine « Opération Broyage Collectif ».

## ACTUALITÉS DU SERVICE

### Cartons, attention !

Pour tous les foyers, les cartons bruns doivent être déposés dans les bacs jaunes et non à côté. Votre carton est trop volumineux ? Apportez-le en déchèterie, c'est gratuit.

### Déchets tassés, poubelle partiellement vidée !

Attention, les sacs dans les bacs d'ordures ménagères ou les déchets en vrac dans les bacs de tri ne doivent pas être tassés au risque d'empêcher la vidange complète de votre bac.



**Broyeur thermique professionnel**  
Diamètre branchage : 15 cm max.

# Eau / Espace Abonné : créez votre espace personnel et effectuez vos démarches en ligne

## À QUOI SERT L'ESPACE PERSONNEL ?



**SUIVRE**  
vos consommations d'eau



**CONSULTER** vos factures  
d'eau et accéder au  
paiement en ligne



**MODIFIER**  
vos informations  
personnelles



**EFFECTUER** vos démarches  
en ligne en quelques clics



**ECHANGER**  
avec le Service  
Eau Assainissement



**TRANSMETTRE** le relevé  
(index) de votre compteur

## ÉTAPE 1

Je me connecte sur  
[www.meusegrandsud.fr](http://www.meusegrandsud.fr)

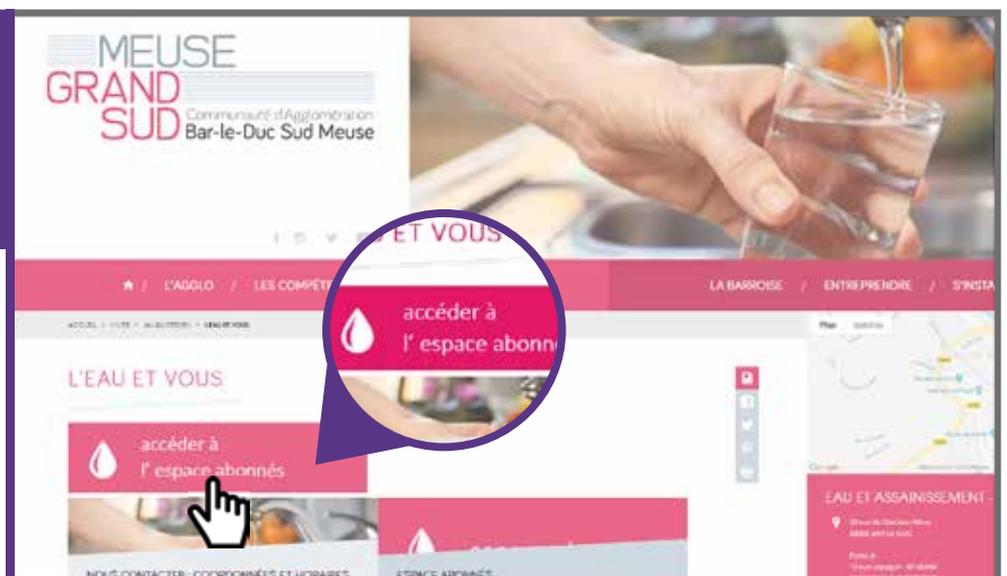
Je clique sur le bouton  
« Mon EAU ».



## ÉTAPE 2

J'accède à mon espace  
personnel

Je clique sur le bouton  
« Accéder à l'espace abonnés ».



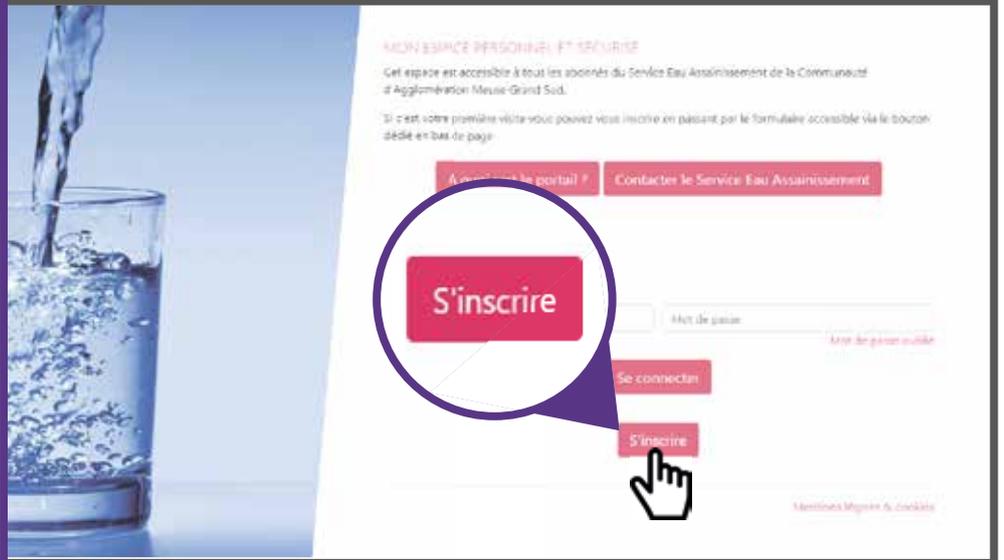
## ÉTAPE 3

Je m'inscris,  
ou je me connecte

**C'est ma première visite,**  
je clique sur « S'inscrire ».

**Si j'ai déjà un compte,**  
je renseigne mon e-mail et  
mon mot de passe et je clique  
sur « Se connecter ».

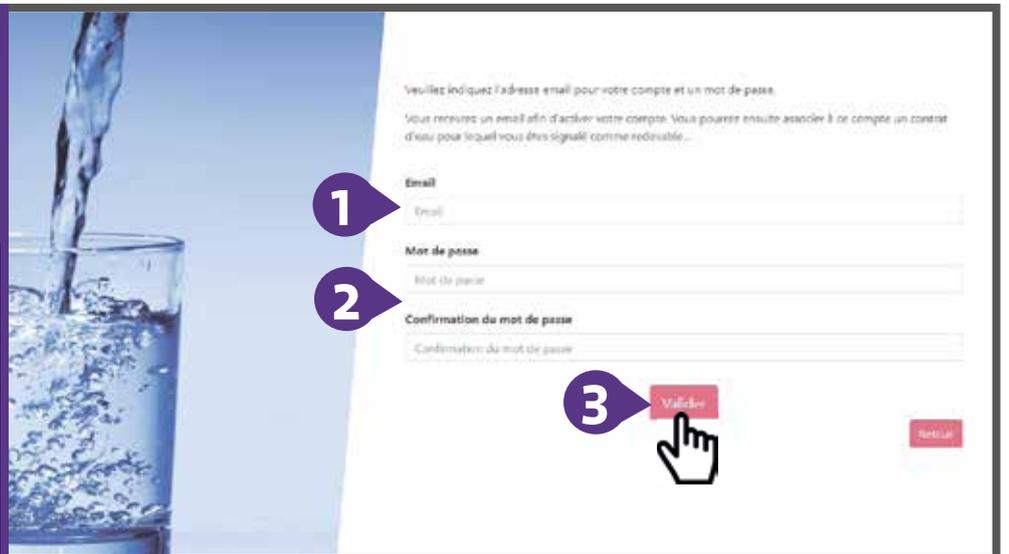
⚠ Puis, je passe  
directement à l' **ÉTAPE 6**



## ÉTAPE 4

Je remplis le formulaire  
d'inscription

1. J'indique mon adresse e-mail.
2. Je choisis un mot de passe.
3. Je clique sur « Valider ».

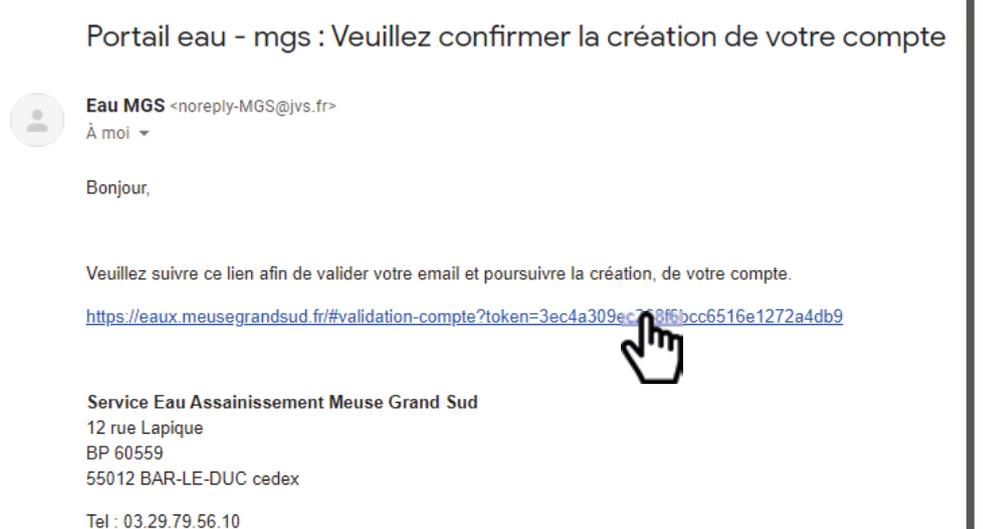


## ÉTAPE 5

J'active mon compte

**Je reçois alors un e-mail  
afin d'activer mon compte.**

Je clique sur le lien pour activer  
mon compte.



# ÉTAPE 6

## Je lie mon compte

**Vous êtes sur votre espace abonné.**

**J'ai un contrat,**  
je clique sur « Lier un abonné ».

**Je n'ai pas de contrat,**  
je fais une demande  
d'abonnement.

## Bienvenue sur votre espace abonné.

Pour lier un contrat d'eau à votre compte munissez-vous d'une facture.

Suivez ensuite le lien ci-dessous ou utilisez le menu "Mon compte" - "Lier un abonné"

Lier un abonné

Effectuer une demande d'abonnement

Mentions légales & cookies

# ÉTAPE 7

## Je me munis d'une facture d'eau

1. J'indique mon numéro de contrat.
2. Je renseigne le mot de passe présent sur la facture.
3. Je clique sur le bouton « Lier l'abonné ».

Afin de pouvoir accéder à vos informations, il faut copier un abonné identifié au Service Eau Assainissement. Pour cela munissez-vous d'une facture et indiquez le numéro de contrat et le mot de passe y figurant. Après cette opération vous aurez accès à l'ensemble des données (si il en existe plusieurs) liés au relevable de la facture utilisée.



**1** Numéro de contrat  
 Numéro de contrat  
**3** Lier l'abonné

**2** Mot de passe  
 Mot de passe de la facture (20 caractères)

# ÉTAPE 8

## Je suis dans mon espace personnel

Vous avez maintenant accès à l'historique de vos consommations d'eau, à vos dernières factures, et pouvez effectuer des démarches en ligne.

### JE N'ARRIVE PAS À CRÉER OU ME CONNECTER À MON COMPTE, QUE FAIRE ?

Contactez le Service Eau Assainissement

→ par e-mail à [eaux.accueil@meusegrandsud.fr](mailto:eaux.accueil@meusegrandsud.fr)

→ par téléphone au 03 29 79 56 10 (Lun., Mer., Ven. de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 – Mar., Jeu. de 8h30 à 12h)

# Origine de la Saint-Nicolas



*Les petits Mômes pourront enfin dire je sais tout sur Saint Nicolas !*

La Saint-Nicolas est une fête inspirée d'une personne ayant réellement existé : **Nicolas de Myre**, né en Turquie (à l'époque Asie mineure) entre 250 et 270 ans après J.-C. Il s'était donné pour mission de **veiller à la protection des enfants** avec lesquels il était **bienveillant et généreux**.



## Origine de Saint Nicolas

Il est devenu depuis le saint protecteur des enfants et le 6 décembre, jour de sa fête, est devenu le jour de la fête des enfants. Saint Nicolas vient dans la nuit du 5 au 6 décembre rendre visite aux enfants pour s'assurer que tout va bien. Le soir du 5 décembre, les enfants prennent soin de lui laisser un verre de lait (ou de vin) pour qu'il reprenne des forces et ils ajoutent une carotte et des morceaux de sucre pour son âne, qui l'accompagne. Pour les remercier, Saint Nicolas leur apporte traditionnellement du pain d'épices, des oranges, des bonbons et quelques petits cadeaux.



## Attention au Père Fouettard !

Le Père Fouettard... Ce nom doit sans doute vous dire quelque chose ? Il s'agit d'un affreux personnage vêtu de noir qui fait également son apparition le 6 décembre. Mais il est préférable de ne pas le croiser, car si Saint Nicolas distribue des cadeaux aux enfants sages, le Père Fouettard, lui, dispense des coups de fouet aux vilains garnements ! Bien évidemment aujourd'hui, les coups de fouet ont été remplacés par une livraison de charbon ou de betteraves. Mais mieux vaut être sage, on ne sait jamais...

## Où fête-t-on la Saint-Nicolas ?

Pour beaucoup d'enfants aujourd'hui, la Saint-Nicolas ne signifie pas grand-chose. Pourtant, on peut dire que c'est lui le « véritable Père Noël » ! Dans quelques régions de France et pays d'Europe, la fête de Saint Nicolas persiste encore : surtout aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg, au nord et nord-est de la France (notamment en Alsace où elle est fortement ancrée, et en Lorraine dont Saint Nicolas est le saint patron), en Allemagne, en Autriche, en Croatie, en Hongrie, en Pologne, en République Tchèque, en Roumanie, au Royaume-Uni, en Slovaquie, en Suisse...



## De Saint Nicolas / Santa Claus... au Père Noël

Saint Nicolas doit certainement vous rappeler quelqu'un : une barbe blanche, un manteau rouge, et en plus, lui aussi distribue des cadeaux. Voici l'explication ! En 1821 un pasteur américain du nom de Clement Clarke Moore écrit une histoire inspiré de celle de Saint Nicolas qui s'appelle "A visit from Santa Claus", c'est-à-dire " Une visite de Saint Nicolas ", mais dans cette histoire Saint Nicolas change un peu et commence à ressembler de plus en plus au Père Noël. Puis, en 1840, Thomas Nast, un dessinateur, dessine un personnage qui ne ressemble presque plus à Saint Nicolas mais beaucoup au Père Noël. Un siècle plus tard, la publicité d'une célèbre marque de Cola achève l'image du Père Noël que nous connaissons aujourd'hui. Depuis ce temps, à part dans certaines régions, la Saint-Nicolas a laissé la place à Noël le 25 décembre.



## Horaires d'ouverture

### LE CENTRE NAUTIQUE DE BAR-LE-DUC

pendant la période scolaire :

#### MARDI

de 12h à 13h45 et de 17h à 19h

#### MERCREDI

de 11h30 à 13h30 et de 14h30 à 19h30

#### JEUDI

de 17h à 19h

#### VENDREDI

de 11h15 à 13h45 et de 17h à 21h

#### SAMEDI

de 11h à 13h30 et de 14h30 à 19h

#### DIMANCHE

de 9h à 13h

### LE CENTRE AQUATIQUE, PISCINE CENTRE ORNAIN DE LIGNY-EN-BARROIS

pendant la période scolaire :

#### LUNDI

de 16h30 à 18h30

#### MARDI

de 12h à 13h45 et de 16h30 à 19h30

#### MERCREDI

de 12h à 13h45 et de 14h30 à 19h30

#### JEUDI

de 12h à 13h45 et de 16h30 à 19h30

#### VENDREDI

de 12h à 13h45 et de 16h30 à 21h

#### SAMEDI

de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

#### DIMANCHE

de 9h à 12h30

### LE MUSÉE BARROIS

Tél. : 03 29 76 14 67

Le Musée barrois est ouvert au public **toute l'année, du mercredi au dimanche, de 14h à 18h** (sauf les 1<sup>er</sup>/01, 1<sup>er</sup>/05, 14/07, 15/08, 1<sup>er</sup>/11 et 25/12).

### MÉDIATHÈQUE JEAN JEUKENS

Tél. : 03 29 79 09 38

#### MARDI

de 13h30 à 18h

#### MERCREDI

de 10h30 à 17h

#### JEUDI

de 13h30 à 18h

#### VENDREDI

de 13h30 à 18h

#### SAMEDI

de 10h30 à 17h

### MÉDIATHÈQUE LIGNY-EN-BARROIS

Tél. : 03 29 78 43 25

#### MARDI

de 16h à 18h

#### MERCREDI

de 10h à 12h et de 14h à 18h

#### VENDREDI

de 10h à 12h et de 16h à 18h

#### SAMEDI

de 10h à 12h et de 14h à 17h

## Les numéros utiles du service environnement - ordures ménagères - hydraulique

Service Environnement - Ordures Ménagères - Hydraulique :

Tél. : 03 29 78 29 77 - tri.selectif@meusegrandsud.fr

#### LUNDI

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

#### MARDI

de 8h30 à 12h

#### MERCREDI

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

#### JEUDI

de 8h30 à 12h

#### VENDREDI

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Les collectes sont assurées  
les jours fériés sauf le 25 décembre  
et le 1<sup>er</sup> janvier.

#### Sacs jaunes

Pour les foyers des centres-villes de Bar-le-Duc et Ligny-en-Barrois, les sacs jaunes sont disponibles dans votre mairie ainsi qu'au CIAS de Ligny-en-Barrois et au service Ordures Ménagères.

### LA RESSOURCERIE

#### MARDI

de 13h à 17h

#### MERCREDI

de 13h à 17h

#### JEUDI

de 13h à 17h

#### VENDREDI

de 13h à 17h

#### SAMEDI

de 9h à 12h et de 13h à 17h.

## Horaires d'ouverture été/hiver des déchèteries

### ÉTÉ du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

#### Bar-le-Duc

##### LUNDI

de 14h à 19h

##### MARDI / MERCREDI

de 9h à 12h et de 14h à 19h

##### JEUDI

de 14h à 19h

##### VENDREDI / SAMEDI

de 9h à 12h et de 14h à 19h

##### DIMANCHE

de 9h à 12h

#### Ligny-en-Barrois

Fermée le lundi

##### MARDI / MERCREDI

de 13h30 à 18h

##### JEUDI / VENDREDI / SAMEDI

de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

##### DIMANCHE

de 9h à 12h

### HIVER du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

#### Bar-le-Duc

##### LUNDI

de 13h à 18h

##### MARDI / MERCREDI

de 9h à 12h et de 13h à 18h

##### JEUDI

de 13h à 18h

##### VENDREDI / SAMEDI

de 9h à 12h et de 13h à 18h

##### DIMANCHE

de 9h à 12h

#### Ligny-en-Barrois

Fermée le lundi

##### MARDI / MERCREDI

de 13h30 à 17h30

##### JEUDI / VENDREDI / SAMEDI

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

##### DIMANCHE

de 9h à 12h

Trop loin ?  
Trop cher ?  
Trop plein ?  
Trop tard ?

Mais non !  
C'est encore possible  
d'étudier en  
Meuse !



**campus  
connecté**

**Renseignements  
et accompagnement  
à l'inscription :**

**CIO de Bar-le-Duc**  
1 espace Theuriet  
55000 Bar-le-Duc  
Tél : 03 29 45 02 56

**Responsable du Campus  
Connecté**  
Jean-Michel Zupan  
Tél : 06 81 26 05 84

DES FORMATIONS DIPLÔMANTES DU BTS À LA LICENCE

**REJOIGNEZ LE CAMPUS CONNECTÉ  
DE BAR LE DUC**